

L'Hôpital de Saint-Jérôme obtient sa désignation à titre de centre secondaire de traitement des AVC

Saint-Jérôme, le 13 septembre 2016 – C'est avec une grande fierté que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a reçu de la part du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, le docteur Gaétan Barrette, la confirmation de la désignation de l'Hôpital de Saint-Jérôme à titre de centre secondaire de traitement des accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Cette désignation fait suite au regroupement des services offerts aux personnes ayant subi un AVC au sein d'une nouvelle unité dédiée à l'Hôpital de Saint-Jérôme. Une équipe du ministère de la Santé et des Services sociaux a procédé à une visite pour évaluer les services qui y sont offerts ainsi que l'ensemble du continuum de soins, soit de l'arrivée du patient à l'urgence jusqu'à la phase de réadaptation. Leurs observations ont permis de déterminer que tous les standards de qualité nécessaires étaient atteints, ce qui a permis d'attribuer à l'établissement la désignation de centre secondaire de traitement des AVC.

Cette désignation vient souligner tout le travail réalisé depuis la dernière année afin de regrouper et d'organiser les services offerts aux personnes ayant subi un AVC dans le but de leur offrir une prise en charge rapide, fluide et basée sur les meilleures pratiques cliniques.

« Il est prouvé que la rapidité d'intervention lors d'un AVC augmente de façon significative les chances de survie et de récupération des personnes. Non seulement nos équipes sont en mesure de réagir rapidement lorsqu'un patient arrive à l'urgence en présentant les symptômes d'un AVC, mais les services de réadaptation et de soutien qui s'en suivent sont également organisés afin de soutenir l'utilisateur au maximum dans son rétablissement », explique le président-directeur général du CISSS des Laurentides, M. Jean-François Foisy.

Le ministre Barrette a d'ailleurs transmis au CISSS des Laurentides ses félicitations pour les services dispensés à l'unité de traitement des AVC de Saint-Jérôme, notamment pour les efforts déployés afin que les services soient axés sur « l'expérience patient ».

Au Québec, plus de 12 000 personnes sont victimes d'un AVC chaque année. En 2014-2015, plus de 660 personnes se sont présentées avec un diagnostic d'AVC dans l'un des hôpitaux des Laurentides.

-30-

Source : Direction générale
Service des relations médias, relations publiques et à la communauté
450 432-2777, poste 22898